CHARLES EHRMANN

qui êtes-vous ?

Je suis petit-fils d'Alsacien, dont les parents ont quitté leur province pour rester Français en 1871, petit-fils et fils de mineurs, mon père est mort à la bataille de la Marne en septembre 1914 à l'âge de vingt-trois ans.

Ma mère, ouvrière lingère, veuve de guère, ne s'est jamais remariée pour se consacrer à son fils.

Je lui dois tout.

Orphelin de guerre à l'âge de trois ans, j'ai dû faire toutes mes études comme boursier et maître d'internat. J'ai été reçu à l'agrégation d'histoire et de géographie.

Professeur au lycée Masséna durant trente-huit ans, j'ai eu plus de 5 000 élèves dont beaucoup sont devenus mes amis.

Pendant la guerre, je me suis engagé dans la Résistance et j'ai été décoré à ce titre.

Adjoint aux Sports depuis seize ans, j'ai, avec l'aide du conseil municipal, triplé les installations sportives de la ville de Nice.

Elu député en 1978 de la première circonscription, j'avais promis des réalisations : j'ai tenu mes promesses alors que le mandat législatif de cinq ans n'est pas terminé. En trois ans, j'ai aidé à créer la piscine Saint-Roch, les sept terrains de tennis de Vauban, les jardins (Castel des Deux Rois, etc.), crèches (Terra Amata, etc.).

J'ai pris des options écologistes qui se sont traduites dans les actes : membre du Conservatoire national du littoral, j'ai obtenu que soient achetés les 243 000 m2 du mont Vinaigrier avec l'aide de la Ville (49 %), l'Etat (51 %).

Membre de la commission des Affaires étrangères, j'ai œuvré sans arrêt pour la paix.

J'ai voté toutes les lois pour l'amélioration du niveau de vie des personnes âgées, des handicapés, des familles, des plus défavorisés, des rapatriés.

J'ai déposé 49 propositions de lois, 67 questions écrites.

En 1978, vous m'avez élu député.
Faites-moi à nouveau confiance.

CONTRE L'AVENTURE
VOTEZ CHARLES EHRMANN

IMP UNIVERSELLE - NICE

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981 - 1re CIRCONSCRIPTION



Député des Alpes-Maritimes
Conseiller général
Adjoint aux Sports
Agrégé de l'Université
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Médaille de la Reconnaissance française au titre de la Résistance
Officier des palmes académiques

Charles EHRMANN

UNION NOUVELLE MAJORITÉ

soutenu par
le R.P.R., le P.R., le C.D.S., le C.N.I.P., le M.D.S.,
le Parti radical

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Un choix décisif pour la FRANCE

Le président de la République veut appliquer le programme socialiste : nationalisations - contrôle de 52 % de l'industrie : 1 salarié sur 2 sera fonctionnaire, bureaucratisation, paperasserie, charges et impôts trop lourds, suppression de certaines libertés (médecins, enseignement, etc.).

Qui paiera ? Quelle sera la valeur du franc ?

Contrepoids à la grande aventure : L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés votent ou refusent les lois, les impôts, les nationalisations.

Vous pouvez les 14 et 21 juin élire des députés, défenseurs des libertés, de toutes les libertés, de l'initiative individuelle, des responsabilités.

Ils obligeront le président de la République à constituer un gouvernement d'union permettant le changement par des réformes profondes mais justes pour tous et sauvant le franc, c'est-à-dire l'économie française.

NON AU CHANGEMENT de société, à L'AVENTURE

OUI AU PROGRÈS avec un député que vous connaissez, UN HOMME TOUJOURS PRÉSENT

CHARLES EHRMANN

SUPPLÉANT



Gaston ROBAUT

Vice-président du Conseil général
Adjoint au maire de Nice
Cadre d'entreprise
Chef de bataillon (CR)